CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Analyse d'un document

Option : Logistique et maintenance

EPREUVE N°5

Durée : 4 h
Coefficient : 4

SUJET :

Votre collectivité a fait réaliser un audit énergétique du patrimoine communautaire. Les premiers éléments d'analyse montrent à l'évidence que les piscines présentent le plus gros poste de consommation énergétique. A ce titre, les élus souhaitent mettre en place un programme de réduction important des consommations de ces équipements sportifs. En tant qu'ingénieur en chef, directeur général adjoint en charge du patrimoine et de la logistique, vous êtes désigné(e) comme chef de projet pour la mise en place de ce programme pour la collectivité.

Dans un premier temps les élus souhaitent que l'effort soit porté sur les piscines de la collectivité.

QUESTION 1

Afin de lancer cet important programme, le Président de la communauté d'agglomération vous demande de lui faire une analyse critique du dossier technique réalisé en partenariat avec l'ADEME. Votre analyse mettra en évidence les points forts et faibles du rapport, les points qui auraient pu être omis par le cabinet d'audit.

QUESTION 2

Ce programme d'investissement est évalué à 20 millions d'euros. Votre collectivité a une capacité d'investissement de l'ordre de 50 millions d'euros par an.
Il vous est demandé de faire plusieurs scénarii de propositions permettant de réaliser ce programme. Vous argumenterez vos propositions en tenant compte des faisabilités techniques, juridiques et financières et des partenariats que la collectivité pourrait nouer.

Vos propositions peuvent aborder le mode de gestion de ces équipements sportifs. Il ne s'agit pas que d'une réponse technique, il vous appartient de vous situer dans le cadre financier contraint ainsi défini.
Vous mettrez l'accent sur les acteurs internes et externes qu'il convient d'intégrer à cette démarche et sur le mode de gestion que vous comptez mettre en place pour tenir les objectifs définis.
Pour conclure vous retiendrez une proposition finale que vous exposerez en conclusion.

Barème de notation :

- **Compte rendu critique de l'analyse : 8 points**
- **Orientations prospectives : 10 points**
- **Lisibilité et cohérence du document : 2 points**

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	Audit énergétique ADEME	**Page 3**
Document n°2	Les Contrats de Performance Energétique, un outil pour contractualiser – Avril 2011	**Page 58**
Document n°3	Critères d'éligibilité des équipements de production d'électricité photovoltaïque pour le bénéfice de la prime d'intégration au bâti DGEMP – Avril 2007	**Page 66**
Document n°4	Un cadre juridique pour les PPP La Gazette des communes – 6 juin 2011	**Page 74**
Document n°5	Les Contrats de Performance Energétique Synthèse du rapport d'Olivier Ortega – Mars 2011	**Page 78**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.